



BANQUES ET ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



BNP PARIBAS



Jasmina ZIVKOVIC

06 98 82 50 05



Nathalie BEFFA

06 64 01 96 87



Nadège HAMDI

07 64 26 23 07



Cfdt BANQUES ET ASSURANCES



CE QU'IL FAUT RETENIR!

IN-FORMATION

Avril 2022

MOTIV
PRIME 500€ ET 1000€

Le saviez-vous ?

Modèle de services amenant un nombre important de formation et de surcroît de travail, la Cfdt a demandé une compensation financière. La direction a décidé, sans en négocier les modalités, d'octroyer une prime aux salariés dont les métiers ont été le plus impactés par le lancement de modèle de service.

A la demande de la Cfdt, vos élus ont rencontré la direction de la région IDF Est.

Les critères retenus par la direction pour cette prime sont les suivants:

- ➔ Être présent durant le quad de pré déploiement de MDS et le quad de déploiement.
- ➔ Être conseiller proximité, conseiller affinité et DIA
- ➔ Vous êtes CAP, CRG, CRC, CSI et CSEP, Alternants ou nouveaux entrants, nous ne percevez pas la prime.
- ➔ Vous avez été absent pour maladie, vous touchez la prime au prorata du temps de présence.
- ➔ Le versement concernant la vague 3 se fera sur le bulletin de paie du mois de juin.

La Cfdt revendique de nouveau une prime équivalente pour valoriser l'effort et l'implication pour les CAP, CRG, CRC, CSI et CSEP.



A cette revendication, la direction nous communique avoir compensé en fonction des situations individuelles par la prime Aléa pour les vagues 1 et 2.



Sur un territoire déployé (vague 1 et 2), vous êtes conseiller proximité, conseiller affinité ou DIA et vous n'avez pas touché la prime!

2 solutions s'offrent à vous :



Contactez votre directeur de territoire

Contactez **vos élus Cfdt**